



04/11/2020

ATHÉNÉE ROYAL PAUL BRUSSON DE MONTEGNÉE - GRÂCE – HOLLOGNE

Chers parents, chers responsables, chers élèves,

Suite au Conseil National de Sécurité du vendredi 30 octobre et des nouvelles directives parues dans la circulaire 7816 du 31 octobre 2020 pour l'enseignement, voici ci-dessous les modalités pour la rentrée du lundi 16 novembre 2020.

1. Les conseils de classe

Ils sont maintenus les 12 et 13 novembre 2020. Les cours sont suspendus, les élèves restent à la maison.

2. Les bulletins

Ils seront remis aux groupes A le mercredi 18 novembre, aux groupes B le jeudi 19 novembre.

3. Hybridation pour les 2^e et 3^e degré

Les classes sont divisées en deux groupes (A et B).

Les Groupes A ont cours à l'école les lundis, mardis et mercredis en semaine 1, 3 et 5. Les jeudis et vendredis en semaine 2 et 4.

Les Groupes B ont cours à l'école les jeudis et vendredis en semaine 1, 3 et 5. Les lundis, mardis et mercredis en semaine 2 et 4.

Les jours où les élèves ne sont pas à l'école, il est OBLIGATOIRE de réaliser le travail donné à domicile !

| SEMAINES | Groupe A | Groupe B |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Semaine 1 (16/11 au 20/11) | Lundi-mardi-mercredi | Jeudi-vendredi |
| Semaine 2 (23/11 au 27/11) | Jeudi-vendredi | Lundi-mardi-mercredi |
| Semaine 3 (30/11 au 04/12) | Lundi-mardi-mercredi | Jeudi-vendredi |
| Semaine 4 (07/12 au 11/12) | Jeudi-vendredi | Lundi-mardi-mercredi |
| Semaine 5 (14/12 au 18/12) | Lundi-mardi-mercredi | Jeudi-vendredi |

Les groupes (réalisés en fonction de l'ordre alphabétique) vous seront transmis dans les plus brefs délais.

4. Les cours d'éducation physique

Ils sont suspendus. De ce fait, les professeurs d'éducation physique seront pendant ces 5 semaines, un soutien et une aide aux éducateurs. Les surveillances des couloirs et locaux occupés de façon anarchique seront par ce biais plus accrues.

De nouveaux horaires (sans « trous » laissés par l'absence des cours d'Ed. phys.) élèves-professeurs sont susceptibles d'être annoncés afin d'éviter un maximum les heures de fourche et par conséquent des études surpeuplées.

5. Les repas

ATTENTION – Plus aucune denrée alimentaire ne sera vendue dans l'établissement jusqu'au 18 décembre. Chacun ne pourra consommer que les aliments et boissons rapportés de chez soi.

Le hall sportif sera aménagé en « cantine spacieuse ». Les différentes salles seront cloisonnées afin que chaque classe puisse bénéficier d'une vingtaine de minutes pour prendre son repas. Ce temps écoulé, les élèves iront dans les cours.

- Cour 1 – les premières
- Cour 2 – les deuxièmes
- Cour 3 – les troisièmes et quatrièmes
- Suppression temporaire de la cour 4.
- La majorité des élèves de 5^e et 6^e mangent à l'extérieur, les élèves qui ne sortent pas iront en cour 1.
- La nouvelle « salle rhétos » ne pourra pas ouvrir ses portes, impossible de surveiller correctement le respect minimum des règles sanitaires en vigueur.

6. Recensement numérique

Les titulaires réaliseront un recensement numérique de leurs élèves. Un état des lieux pourra se faire par les questions suivantes :

- Adresse mail école et plateforme ENT activées ?
- Ordinateur ou tablette à disposition ?
- Si non : Smartphone ?
- Si oui : ordinateur - tablette partagé(e) ?
- Connexion Wifi de qualité suffisante pour travailler « en direct » sur la plateforme ?
- Imprimante en état de fonctionnement ?
- Logiciel type Office ?

Les élèves en fracture numérique recevront les cours en version « papier » tant que nous n'avons pas d'outils à prêter.

7. Présences

Afin d'éviter et de pallier le décrochage scolaire, il est primordial que les élèves soient présents à l'école lorsqu'ils ont cours en présentiel (à l'école). L'obligation scolaire est toujours d'actualité !

S'il n'est pas possible de prendre les présences en distanciel, du travail doit être fourni à domicile par chaque enfant. Il est demandé aux professeurs d'avancer dans les cours, de voir de nouvelles matières et de les évaluer.

De ce fait, si aucun investissement scolaire est observé en distanciel (à la maison), l'attitude face au travail et les évaluations (devoirs, leçons, interrogations, ...) s'en ressentiront par une chute des résultats et surtout une non évolution des apprentissages. Nous comptons sur vous, parents, pour éveiller les consciences et veiller à ce que vos enfants gardent un rythme de travail.

8. Réunion de parents

Initialement prévue le 19 novembre, elle sera déplacée au jeudi 26 novembre. Seuls les parents d'élèves en difficultés (pédagogiques, comportementales, ...) seront contactés, des rendez-vous téléphoniques (ou Visio) seront proposés.

En vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre investissement auprès de la scolarité de vos enfants, continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches !

Pour toute question : direction@armontegnee.be

Pascale Mortier – Directrice

En résumé

1. Une rentrée en présentiel pour le premier degré (1^{ère} et 2^e secondaire)

| | |
|--|--|
| Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps | 100% |
| Nombre de jours à l'école par semaine | 5 |
| Apprentissages à distance | Dans des cas exceptionnels – Lorsque l'élève, la classe et/ou le professeur est placé en quarantaine . |
| Présence de tiers dans l'école | Limitée au fonctionnement de l'école. Il est conseillé aux parents de prendre contact avec l'établissement par téléphone ou mail. Si cela n'est pas possible, les parents DOIVENT prendre rendez-vous, un entretien téléphonique est préférable. |
| Activités en dehors de l'école (extra-muros) | Interdites |
| Réunions, proclamations, ... | Sont dans la mesure du possible organisées à distance. Les parents ne peuvent pas entrer dans l'établissement. |
| Utilisation des cantines | Aucune vente de nourriture. Les repas (rapportés de la maison) seront pris par groupes classe au hall sportif. |
| Utilisation des salles de classe | En vue de limiter l'importance des flux au sein de l'école, les élèves ont autant que possible cours dans un local de classe fixe et à une place fixe au sein de celle-ci. Ce sont alors les enseignants qui changent de classe pour dispenser leur cours, pas les élèves Il convient de limiter la fusion des classes en l'absence de personnel. |
| Cour de récréation | Les élèves vont en récréation et restent autant que possible avec les membres de leur groupe classe. |
| Activités sportives et vestiaire | Cours Suspendus |
| Distance sociale/physique (1,5m) | Obligatoire dans tous les contacts et il convient d'y accorder une très grande attention. |
| Masques buccaux | Les élèves portent le masque dans tous les contacts qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur. |
| Gestion des entrées et des sorties | Pas de regroupements. Respect des distances physiques et masques. |
| Utilisation du matériel scolaire | Le partage de matériel DOIT être évité un maximum ! |

2. Une rentrée mi- présentiel, mi- distanciel pour les 2^e et 3^e degré. (3^e, 4^e, 5^e et 6^e secondaire)

Les groupes classe sont « coupés » en deux dans le respect de l'ordre alphabétique comme explicité en début de courrier.

Il ne s'agit pas, dans ces configurations, de réaliser un double horaire pour les professeurs... Ils ne peuvent pas être face à une demi classe et assurer des cours en distanciel au même moment.

De ce fait, les enseignants donnent du travail via l'ENT et/ou l'adresse mail scolaire au groupe qui sera en distanciel (à la maison).

La pratique de la classe inversée peut dès lors être intéressante.... Elle ne sera jamais aussi efficace qu'en réel choix pédagogique mais permettra d'avancer un minimum.

La classe inversée en quelques mots

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/ERAS-classe_inversee.pdf

Toutes les disciplines peuvent être concernées par la mise en œuvre de cette pratique en vue d'amener les élèves à la maîtrise des compétences qui leur sont propres. Dans tous les cas, un regard particulier sera porté sur les compétences transversales qui sont très largement utilisées en pédagogie inversée. Le lien avec la définition de compétence transversale dans le décret mission de juillet 1997 en est la meilleure preuve : « Attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire. Leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves. »

À la maison

L'élève aborde son document de travail (Dossier en ligne, dossier papier, manuel, capsule vidéo, ...) présentant la théorie de la nouvelle matière à aborder.

Cette étape est immédiatement suivie d'un questionnaire destiné à vérifier par le biais d'exercices d'applications simples son niveau de compréhension.

En classe

Cas 1 - Les résultats du questionnaire mettent en avant un point de matière posant problème à un nombre significatif d'élèves. Le professeur consacre alors un temps à une reprise collégiale de ce point particulier !

Cas 2 - Quelques élèves rencontrent des difficultés liées à un point de matière. Le professeur est disponible pour les aider de manière individuelle pendant que ceux qui ont compris réalisent des exercices d'application de niveau supérieur (avec corrigé à disposition). Les élèves ne réalisant pas ces exercices parce qu'ils comblent d'autres lacunes ne sont pas pénalisés dans la suite du processus !

Bénéfices attendus

Intervention rapide sur la matière (et sa pratique) non comprise et ce, durant le cours, sans devoir attendre une éventuelle remédiation structurelle ; - participation et autonomie accrues des élèves.